

Strasbourg, le 1^{er} octobre 2020

Section du CD68

Hôtel du Département
100 avenue d'Alsace
68000 COLMAR

☎ : 06 67 32 76 67

Mail : cfdt.cd68@gmail.com

Section du CD67

Hôtel du Département
Place de Quartier Blanc

☎ : 03 88 76 63 06

Mail : syndicat.cfdt@bas-rhin.fr

Madame Delphine JOLY

Directrice Générale des Services du
Conseil Départemental du Bas-Rhin

Madame Stéphanie TACHON

Directrice Générale des Services du
Conseil Départemental du Haut-Rhin

LETTRE OUVERTE

Objet : Négociation action sociale

Mesdames les Directrices Générales des Services

La CFDT soutient le maintien de l'adhésion à la CNAS ainsi que le maintien des Amicales. Les prestations proposées actuellement par les amicales doivent rester en place même si un pseudo-équivalent est proposé par la CNAS.

Pour la CFDT un alignement au meilleur des deux collectivités, dans le cadre de l'action sociale, est demandé.

Pour exemple :

Le départ à la retraite :

CD 67 : Pour 37.5 ans d'ancienneté, la prestation s'élève à 712.5€ brut

CD68 : Pour 15 ans d'ancienneté jusqu'à 37.5 ans, la prestation s'élève à 1503€ brut (+ un coffret smart box)

La CNAS propose 560€ brut maximum pour une ancienneté de 37.5 ans

Pour que la nouvelle collectivité réponde à l'ambition affichée, il faut la rendre attractive en s'en donnant les moyens : cela passe par l'ensemble des champs de négociations, du régime indemnitaire jusqu'à l'action sociale choisie et mise en place.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames Les Directrices Générales des Services, nos salutations respectueuses.

Philippe MALAISE
Secrétaire Général CFDT Interco 67

Caroline TAL
Secrétaire Générale CFDT Interco 68